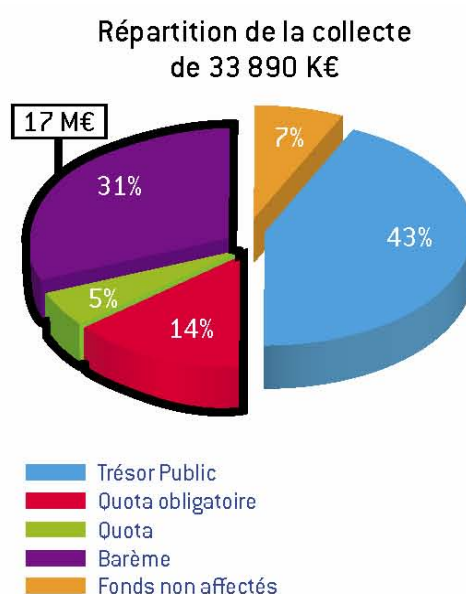


## Le Savez-Vous ?

➤ La collecte de la taxe d'apprentissage 2009, assise sur les salaires 2008 s'est élevée à 33 890 K€.



*Sur un total disponible de 17M€ qui sont affectés par les entreprises sur le quota et le barème **49%** seulement vont financer l'apprentissage. Le reste est affecté à des structures hors apprentissage :*

- *25% les collèges et lycées*
- *25% l'enseignement supérieur*

➤ 2616 entreprises ont fait confiance à UDIMERA-Apprentissage pour traiter leur dossier.

➤ 22% de la Taxe d'apprentissage collectée en Région Rhône-Alpes est reversée à des établissements hors Rhône-Alpes.

- Les Centres de Formation des Apprentis ne bénéficient que de 16% des montants affectés.
- Les fonds libres sont reversés en priorité à l'apprentissage (81%).

